

Lettre d'information

Le ministère de la culture et de la communication devient, avec respectivement *3,8% d'augmentation pour le budget culture et 3,3% pour le budget communication*, l'un des principaux bénéficiaires de l'effort budgétaire de la Nation.

Dans le domaine culturel, l'une des priorités de l'action du ministère sera d'*offrir au plus grand nombre un véritable accès à la culture*.

Satisfaire les exigences du public, de tous les publics, est en effet l'une des tâches qui incombent au service public culturel. Un effort budgétaire sera tout spécialement réalisé en faveur des publics régionaux, notamment dans les domaines des spectacles vivants.

Le développement culturel et son pendant, la diffusion culturelle, seront une autre priorité en 1998. Mais une action durable et profonde dans ce domaine passe par la sensibilisation d'un public particulier : celui des enfants et de la jeunesse. Et par l'éducation artistique, qui sera développée.

Enfin, dans le domaine patrimonial, véritable socle de nos institutions culturelles, un effort exceptionnel sera fait : le budget augmentera, de manière significative, de 39,3% par rapport à 1997.

(Lire nos informations pages 10 et 11)

Public :

- Rosa Bonheur,
- *La grande illusion*,
- Le Temps des Livres,
- produire, créer, collectionner,
- en carrosse,
- réouverture du théâtre d'Angoulême

PAGES 2 - 9

Orientations :

- **budget 1998**,
- Fondation Royaumont

PAGES 10 - 11

Un homme, un lieu :

- France-Egypte : horizons partagés

PAGES 12 - 13

Panorama :

- le Cmbv fête ses dix ans

PAGES 14 - 16

Ecouter, voir

PAGES 17 - 20

"le plus grand peintre de scènes rurales de France, peut-être du monde." (Daily News, 19 juillet 1855)

Rosa Bonheur, sa vie, son œuvre

Une exposition rétrospective de l'œuvre du peintre animalier Rosa Bonheur (1822-1899) vient d'ouvrir ses portes au musée de l'École de Barbizon - Auberge Ganne.

Il y avait, bien sûr, le *Labourage nivernais* au musée d'Orsay et le *Marché aux chevaux* au Metropolitan Museum de New York... et puis, parfois, au hasard d'une exposition rassemblant des femmes-artistes ou bien consacrée à la ruralité, quelques toiles dispersées de Rosa Bonheur... Mais, à part cela, que restait-il de cette artiste dont, il y a un siècle, on s'arrachait les œuvres ? Que restait-il de cette femme exceptionnelle qui avait su marquer son temps et fasciner les foules ?

L'exposition qui vient d'ouvrir ses portes à Barbizon, après avoir été présentée à Bordeaux, ville natale de l'artiste, et avant d'aller à New York, répare - fort heureusement - cet oubli injustifié. Rassemblant quarante-sept peintures, vingt-deux dessins et aquarelles, et douze sculptures, elle remet en mémoire un personnage fascinant en même temps qu'elle permet de réévaluer son œuvre.

La méthode Rosa Bonheur

Afin d'étudier les animaux, Rosa Bonheur hante les marchés, les foires, mais aussi les abattoirs, ce qui la décidera à demander au Préfet la fameuse dispense pour porter des vêtements masculins. Elle voyage en Auvergne, dans le Nivernais, dans les Pyrénées, puis en Angleterre et en Ecosse... pour y découvrir des espèces nouvelles et surtout pour y observer les animaux dans leur cadre de vie naturel.

Fidèle à une tradition académique qu'elle sera l'une des dernières à respecter, elle observe et dessine. Elle accumule les études, les pochades, les esquisses... et a recours, pour mieux mémoriser les attitudes des animaux, à la photographie.

Cette méthode permet à Rosa Bonheur d'atteindre à une extraordinaire exactitude anatomique et lui donne une place de premier plan dans l'art animalier. Aucun poil ne manque à ses animaux.

Mais ce naturalisme n'empêche pas la grande affaire de l'artiste de demeurer l'expression du sentiment dont la tête et l'œil de l'animal constituent l'irremplaçable avocat muet. Les animaux, pour Rosa Bonheur, ont une âme : elle se doit de la traduire dans leur regard.

Portrait du colonel Cody dit Buffalo Bill. Rosa Bonheur.



© Buffalo Bill historical center, Cody.

Rosa Bonheur et le zootechnicien

Rosa Bonheur fait partie du cercle très restreint des artistes animaliers auxquels il est bien difficile d'adresser un reproche scientifique... et cette caractéristique fait de l'ensemble de son œuvre une importante source d'études. Un simple exemple parmi d'autres : les chevaux lourds de Rosa Bonheur... Ils sont très intéressants pour le zootechnicien parce qu'ils illustrent l'ampleur de l'évolution de ces cinquante dernières années. Les chevaux lourds travaillaient à l'époque (chevaux de labour, carrossiers, etc.) et en conséquence n'étaient pas bâtis selon le modèle d'animal de boucherie qui s'est imposé, ces dernières décennies, à toutes nos races lourdes.

La gloire de Rosa Bonheur

Exposé au Salon de 1849, le *Labourage nivernais* connaît un triomphe. La critique est enthousiaste... et le public se déplace en foule pour venir admirer le tableau "dont on parle".

Etablissant un partage des rôles entre la production des œuvres et leur commercialisation, Rosa Bonheur - elle est la première à le faire - remet son destin entre les mains d'un impresario, Ernest Gambart... et commence à forger sa légende.

De nombreux articles paraissent dans la presse internationale : pèlerinages à By, en bordure de la forêt de Fontainebleau, où elle a installé son atelier et partage sa vie avec son amie Nathalie Nicas, confidences sur sa vie dans le *Ladies Home Journal*, récits de ses intimes comme le sculpteur Georges Cain...

Parallèlement à ce travail de promotion personnelle et au succès qui va grandissant, Rosa Bonheur continue son œuvre, sans rien changer à sa manière... Elle dessine et peint avec la plus grande précision des bovins, des moutons, des chevaux, des chiens... et elle s'efforce de traduire dans le regard de ses modèles "*le reflet d'âme qui leur appartient*".

Rosa Bonheur et Buffalo Bill

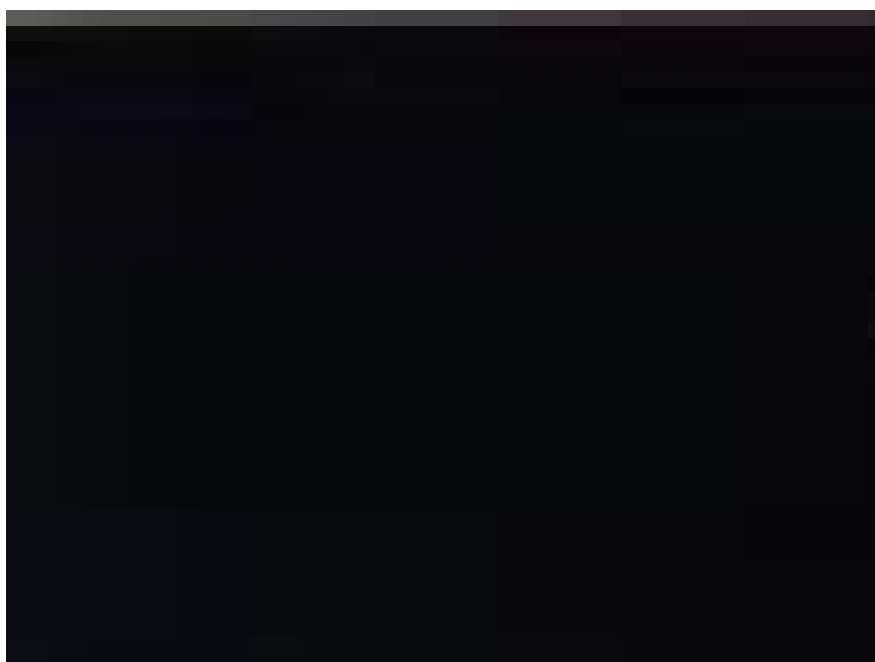
La gloire de Rosa Bonheur s'étend aux Etats-Unis, à la suite de l'exposition à New York, en 1857, puis de la tournée dans le pays du *Marché aux chevaux*,... Est-ce dû à la majesté du tableau où au vent de liberté que l'artiste fait souffler dans les mœurs du XIX^e siècle ? On l'ignore, mais ce qui est sûr, c'est que Rosa Bonheur devient aux Etats-Unis, en quelques années, l'objet d'un véritable culte.

En authentique membre de la génération des peintres de Barbizon, qui refusaient de voir la nature abîmée ou transformée par la modernisation, Rosa Bonheur est depuis longtemps fascinée par les peuples et les animaux du Nouveau Monde dont elle redoute qu'ils ne soient bientôt éliminés par le changement et le progrès.

Elle dessine et peint des animaux du Far West. Des chevaux sauvages galopant librement dans les immenses paysages de l'ouest américain... Puis, en 1889, année de l'Exposition Universelle, elle reçoit chez elle le colonel Cody, alias Buffalo Bill, et peint son portrait. Devenu Outre-Atlantique une véritable icône de l'aventure américaine, il consolide à la fois la popularité du peintre et celle de son modèle.

Rosa Bonheur (1822 - 1899). Du 20 septembre au 17 novembre 1997 au musée de l'Ecole de Barbizon - Auberge Ganne, 92, Grande Rue - 77630 Barbizon. Commissariat général de l'exposition : Francis Ribemont, conservateur en chef du patrimoine, chargé du musée des Beaux-Arts de Bordeaux. Commissaires : Dominique Cante, conservateur en chef du patrimoine, chargée des collections d'art du XIX^e siècle au musée des beaux-arts de Bordeaux; Marie-Thérèse Caille, conservateur chargé du musée de l'Ecole de Barbizon - Auberge Ganne; David Farmer, directeur du Dahesh Museum à New York.

Barbaro après la chasse. Rosa Bonheur



©Museum of art, Philadelphie

L'auberge Ganne

L'auberge Ganne, principal lieu de passage des nombreux artistes venant travailler en forêt de Fontainebleau entre 1848 et 1870, est aujourd'hui devenue un musée dont les collections comprennent environ 360 œuvres (huiles, dessins, gravures et photographies).

La transformation de l'auberge en musée, entreprise en 1990, a permis de faire réapparaître, sous les badigeons, des éléments de décors peints ou dessinés par les artistes lors de leur séjour dans les chambres. C'est au-dessus du porche, dans deux pièces ouvertes à la visite, que les restaurateurs ont retrouvé, en particulier, une centaine de dessins et peintures éparpillés sur la surface des murs et des cloisons.

La grande illusion, histoire d'une redécouverte

Le négatif original du chef-d'oeuvre de Jean Renoir, *La grande illusion*, vient d'être restauré, après bien des pérégrinations qui l'ont conduit à Berlin puis à Moscou. Historique et explications.

Sur les traces de *La grande illusion*

Sortie en 1937, *La grande illusion* de Jean Renoir a été interdite par les autorités d'Occupation à partir du 1^{er} octobre 1940. A cette date, tous les possesseurs de négatifs de film ont l'ordre de les déclarer à la Propaganda Abteilung suite à une ordonnance allemande. A l'instar d'autres films comme, par exemple, *Mademoiselle Docteur*, le négatif de *La Grande illusion* a été saisi à Paris à cette période puis transféré aux archives du film allemandes de Berlin (Reichfilmarchiv).

A l'époque, personne ne sait précisément où est passé le négatif : Jean Renoir était lui-même persuadé qu'il avait disparu dans le bombardement du laboratoire St Maurice en 1942.

En 1945 le Reichfilmarchiv est placé dans la zone russe au moment de la partition de Berlin. C'est probablement à ce moment que le négatif original a été récupéré par le Gosfilmofond, les archives de Moscou.

En 1946 *La grande illusion* ressort en salle en France, dans une version tronquée avec des coupes faites en accord avec Jean Renoir et Charles Spaak.

En 1958, Jean Renoir fait un nouveau montage avec Renée Lichtig pour tenter de rétablir la version originale à partir de différents éléments.

En 1965, Raymond Borde, le fondateur de la Cinémathèque de Toulouse est élu au comité directeur de la Fédération internationale des archives du film. Il sympathise alors avec le directeur du Gosfilmofond de Moscou, Victor Privato. C'est ainsi que pendant plusieurs années auront lieu de nombreux échanges entre Moscou et Toulouse. C'est au cours de l'un de ces chargements que l'on trouve le négatif original de *La grande illusion*.

Au début des années 80, la Cinémathèque de Toulouse repère le film dans ses stocks. Renée Lichtig l'identifie comme étant le négatif original. En 1992 lors du transfert des collections nitrate de la Cinémathèque de Toulouse aux Archives du Film du Cnc, le négatif est à nouveau identifié et analysé par les services techniques des Archives du Film. En accord avec les ayants-droit Ugc/Dai, le film est alors restauré dans sa version originelle dans le cadre du plan de restauration des films anciens du Cnc mis en place par le ministère de la culture et le Centre national de la cinématographie.

La restauration

Lors du dépôt du négatif aux Archives du Film une analyse a fait apparaître des différences avec les versions de 1946 et 1948 dont des génériques différents, des typographies plus larges, la disparition de certains noms et des effets variés.

Au générique de la version de 1946, Charles Spaak avait ajouté un avertissement : "*La grande illusion peint un certain aspect de la guerre 1914-1918. Si depuis la réalisation de ce film, d'autres drames ont bouleversé l'univers, appelant de nouveaux jugements, les auteurs n'ont pourtant rien à corriger aux sentiments qu'ils ont exprimés en s'inspirant d'événements historiques. C'est inscrite dans son temps et dans son cadre, qu'il convient au public d'apprécier cette œuvre dont le Président Roosevelt a dit : "Tous les démocrates du monde doivent connaître ce film"*".

Ce texte disparaît dans la version de 1958, comme sur l'original, mais un carton précise : "*les événements racontés dans ce film se sont déroulés pendant la*

Chaque année, plus de 40 MF sont consacrés au plan de restauration des films anciens mis en oeuvre en liaison avec les ayants droit des films. Chaque film fait l'objet d'une analyse complète tant du point de vue documentaire que technique, esthétique ou juridique. Des recherches sont lancées auprès d'autres archives en France et à l'étranger afin de retrouver les meilleurs éléments et de les confronter. Les travaux sont entrepris par le laboratoire des Archives du film du Cnc ou par des laboratoires sous-traitants.

guerre de 1914-1918". En 1946 plusieurs coupes ont été effectuées comme celles du dialogue de Dalió sur ses origines, le chant des allemands après la chute de Douaumont et le dialogue entre les deux officiers allemands. De même la scène où Jean Gabin rejoint Dita Parlo le soir de Noël ainsi que celle où il lui promet de revenir après la guerre sont absentes.

Dans le négatif d'origine il manquait les sous-titres français lors des dialogues en allemand. Ceux des versions 1946 et 1958 différaient : il a donc fallu les refaire intégralement.

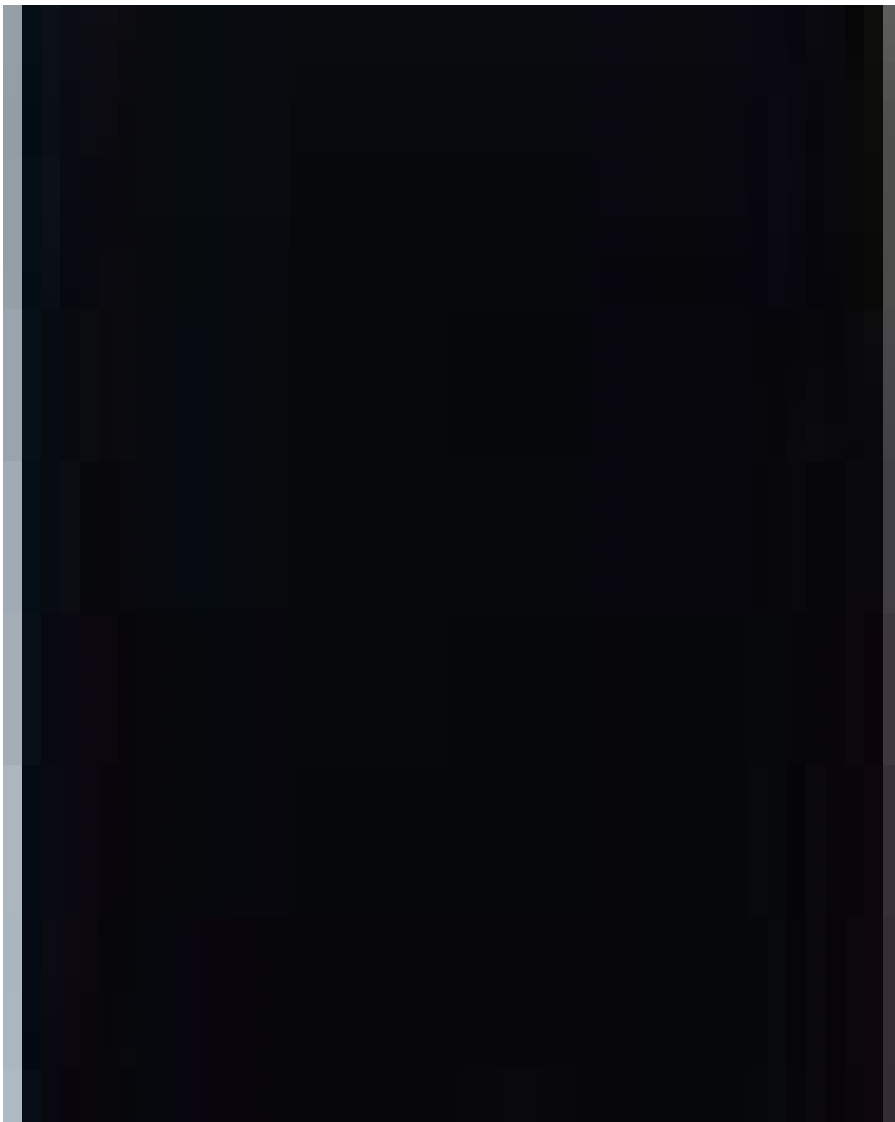
L'état du négatif image étant très supérieur aux deux autres versions, il a été décidé de s'en servir et de travailler particulièrement les défauts sonores.

Le projet de restauration a été présenté en 1996 à la Commission scientifique des Archives du Film. Avec l'accord de Ugc/Dai la restauration de ce film a été réalisée

par le laboratoire Centrimage et a fait l'objet de plusieurs contrôles de qualité par les techniciens des Archives du Film. Pour l'image, il a fallu éliminer les traces de moisissure et les rayures ; les collures fragiles et endommagées ont été réparées. Pour le son, qui était particulièrement dégradé, il a fallu choisir un travail en numérique pour le nettoyer et effacer le souffle et les imperfections dues aux collures de l'élément d'origine.

Le film dans sa version restaurée en 1997 est fidèle au montage initial voulu par Jean Renoir. Il a été présenté pour la première fois à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle Cinémathèque de Toulouse et marque une ère nouvelle de collaboration entre les cinémathèques, le Cnc et les ayants-droit pour la valorisation du patrimoine cinématographique.

La grande illusion
de Jean Renoir.



Le Cnc et Cinécinéfil signent une convention pour la diffusion du patrimoine cinématographique

Le Cnc et Cinécinéfil ont conclu une convention pour favoriser la diffusion des films déposés aux archives du film du Cnc et restaurés avec le soutien du ministère de la culture.

Le Cnc et Cinécinéfil mèneront par ailleurs une action commune de sensibilisation pour la diffusion de ces films auprès de chaînes de même nature implantées à l'étranger (Cinéclassics Allemagne, Espagne ou Italie).

A ce jour, près de 8 000 films de court et long métrage ont été préservés par le Cnc dans le cadre du plan de restauration des films anciens lancé en 1990 avec le soutien du ministère de la culture.

La grande illusion sera diffusé en exclusivité sur Cinécinéfil à partir du 27 octobre.



Le *Temps des livres*, la grande opération automnale du ministère en faveur de l'écrit, se tiendra du 10 au 20 octobre. Elle rassemblera, autour de manifestations multiples, des auteurs, des libraires, des acteurs... et des lecteurs.

Le Temps des livres - le temps de lire : manière de suggérer que la lecture est un acte très particulier, intime et irréductible, qui est aussi un apprentissage de la liberté.

Du week-end des libraires au temps des livres d'artistes et à la lecture à l'hôpital, de la recherche du théâtre à la tribune des jeunes lecteurs, la *Lettre d'information* vous présente quelques-unes de ces manifestations qui se tiendront à Paris et en province.

Le week-end des libraires

Un concours national, destiné à soutenir la profession et à inciter le public à se rendre massivement dans les librairies partenaires - plus de 350 - pendant *Le week-end des libraires*, est organisé par le ministère de la culture et de la communication, en partenariat avec La Cinquième et le Magazine Littéraire. Le jeu comporte une douzaine de questions sur l'économie du livre, la propriété littéraire artistique, les œuvres et les écrivains, et tiennent compte de la diversité des genres (bande dessinée, roman, polar, poésie...). Les lots seront en rapport direct avec le livre : Chèques-lire et abonnements au *Magazine Littéraire*. Il se déroulera du 10 au 31 octobre 1997, mais pendant le week-end du 18 - 19 octobre, les librairies participantes dévoileront à leurs clients un certain nombre d'indices.

La Tribune des jeunes lecteurs

Elle repose sur un partenariat entre bibliothèque municipale, classe de collège ou de lycée et presse quotidienne régionale ou radio locale. Cette opération permet à des jeunes de 14 à 19 ans, parfois durant toute l'année scolaire, d'approfondir leur pratique de la lecture en s'exerçant à la rédaction de comptes-rendus de lecture régulièrement publiés et diffusés. L'édition 1996 s'était déroulée dans treize régions et avait touché plus de 1 600 jeunes. L'édition 1997 doit être l'occasion d'étendre cette opération à toute la France. Un hors-série original du magazine des lycéens *Phosphore*, intitulé *La Bibliothèque des Années lycée*, sera édité avec la collaboration du ministère de la culture et de la communication. Un chapitre sera composé de critiques de jeunes sur des livres qu'ils ont aimés. 40 000 exemplaires de la *Bibliothèque des Années lycée* seront offerts aux jeunes qui participent aux salons et fêtes du livre.

Le Temps des Livres à l'hôpital

Organisé par le ministère de la culture et de la communication et le secrétariat d'Etat à la santé, il contribue, au moyen d'expositions et d'animations littéraires, à faire connaître les bibliothèques d'hôpitaux et les actions menées quotidiennement dans les établissements hospitaliers en faveur du livre et de la lecture. 260 hôpitaux participent à l'opération.

.....

L'une des missions essentielles du ministère de la culture et de la communication est de favoriser l'existence et le développement d'un réseau dense et diversifié de librairies, notamment face à la concurrence de plus en plus vive des grandes surfaces. Sur 25 000 points de vente de livres recensés en France, 10 % sont des librairies à part entière. Ces 2 500 entreprises emploient environ 12 000 personnes (salariés, dirigeants ou entrepreneurs individuels). En 1995, le chiffre d'affaires du livre en France s'est élevé à 23 milliards de francs (prix de vente public hors taxes) dont 48 % par le canal de la librairie - soit 8 % pour les grands magasins spécialisés (Fnac, Virgin...) et 40 % pour les librairies de proximité. Avec plus de 11 milliards de francs, ces librairies et les grandes surfaces spécialisées occupent une place prédominante, même si celle-ci se réduit au fil des ans : elle était encore de 55 % il y a environ dix ans.

A l'occasion du Temps des Livres, le Centre national du livre renouvelle son programme d'aide aux libraires en accordant des subventions pour la création ou l'extension de leurs fonds de poésie et de théâtre.



Le temps des livres d'artistes

Dans les années 1960 et 1970, des artistes ont voulu promouvoir un art qui rompt avec l'héritage des beaux-arts. Ils utilisent les techniques industrielles d'impression (offset, reproduction photographique) dans le but de sortir du circuit des musées et des galeries.

A l'occasion du *Temps des livres d'artistes*, la Dap a demandé aux écoles d'art de présenter des livres d'artistes conçus dans leurs ateliers. La liste de ces écoles est disponible dans le hall du centre national des arts plastiques, 27 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, ou sur demande au 01 40 15 73 18.

Le centre national des arts plastiques propose, dans l'espace du hall d'entrée, une sélection d'une trentaine de livres d'artistes ayant, d'une part, bénéficié d'une aide à l'édition du fonds d'incitation à la création, d'autre part, provenant de la collection du Fnac. Cette exposition sera complétée par des ouvrages réalisés dans les écoles d'art, principales partenaires de l'opération.

La parution de l'ouvrage *Esthétique du livre d'artiste, 1960-1980* et l'exposition *Livres d'artistes. L'invention d'un genre, 1960-1980*, donnera également lieu à une table-ronde avec l'auteur, Anne Moeglin-Delcroix, et différents spécialistes de l'édition d'art ainsi que quelques artistes, le mardi 7 octobre 1997 à 18h30 dans l'auditorium de la Bibliothèque nationale de France.

A la recherche du théâtre

Le théâtre est double : il est la *représentation*, mais il est aussi le *texte* qui en constitue l'acte fondateur. Et il vit au moins deux vies : l'une éphémère, sur la scène, pour le plaisir instantané, une autre perpétuelle, par l'écrit, pour la trace et la mémoire.

Dans toute la France, les théâtres nationaux, les centres dramatiques, les scènes nationales, les théâtres missionnés, les compagnies théâtrales organisent des rencontres autour des textes de théâtres et des auteurs, des lectures publiques, découvertes d'écrits, création de pièces, débats...

Point fort de cette manifestation, le marché de l'édition théâtrale, qui se tiendra à nouveau cette année les 18 et 19 octobre, à Paris, sur le parvis de l'Odéon. Cette manifestation est devenue un rendez-vous reconnu de la profession comme le prouve le nombre croissant d'éditeurs et de libraires qui y participent, en même temps qu'il attire un public nombreux d'amateurs curieux de théâtre.

Les maisons d'édition, responsables de revues, librairies, théâtres offriront au public leur choix d'ouvrages théâtraux et proposeront des rencontres et signatures avec les auteurs, samedi et dimanche à partir de 11h. Sous l'un des chapiteaux de ce marché ainsi qu'au Petit-Odéon, un programme ininterrompu de lectures-spectacles sera proposé par les auteurs pendant les deux jours : *Prises de parole*.

Avec l'aide de
France Édition,
le réseau des librairies
françaises à l'étranger se
mobilise pendant le
Week-end des Libraires,
s'associant aux centres
culturels français et aux
bibliothécaires locaux pour
proposer des animations.

Cette quatrième édition du Temps des Livres est organisée par la Dll avec le soutien de la Dts et de la Dap.

Par ailleurs, elle bénéficie de nombreux partenariats nationaux : aux côtés des autres ministères - notamment justice, éducation nationale, recherche et technologie, défense, affaires étrangères, santé -, Bayard Presse, La Poste, RFO, France Culture, France Info, La Cinquième et France Télévision seront parties prenantes pendant les dix jours de cette grande manifestation de sensibilisation au livre et à l'écrit.

- Commissaire général du Temps des Livres : Didier Cossé, Cnl, 01 49 54 68 64.
- Le temps des livres d'artistes : Anne Racine, Peggy Camus, Dap, 01 40 15 78 13.
- A la recherche du théâtre : Chantal Palleau, 01 44 11 72 74 ou 01 40 15 89 50

Programme complet sur minitel : 36 15 culture

Produire, créer, collectionner

Depuis de nombreuses années, la Caisse des dépôts et consignations mène une politique dynamique et multiforme au titre du mécénat culturel. Propriétaire du théâtre des Champs-Élysées, le groupe public articule son action de soutien à la création et à la diffusion culturelles autour de trois grands axes : la musique classique, la création chorégraphique et les arts plastiques contemporains.

A partir du samedi 4 octobre, le public découvrira au musée du Luxembourg les œuvres créées et produites dans le cadre de son programme d'aide à la jeune création en 1995-1997. Il s'agit là d'une opportunité rare, à laquelle tous les amateurs d'art contemporain seront sensibles. En effet, la collection est ensuite destinée à être dispersée en province, chaque œuvre rejoignant un lieu culturel régional spécifique.

La *Lettre d'information* a voulu en savoir davantage sur l'engagement d'un mécène actif et original, auprès de Hervé Mikaeloff, rapporteur du projet.

.....
entretien avec Hervé Mikaeloff
.....

En quoi la procédure d'aide à la création, sur laquelle se trouve fondée cette collection, se distingue-t-elle des actions de mécénat précédentes ?

Le mécénat de la Caisse des dépôts, dans le domaine des arts plastiques, est le fruit d'actions convergentes en faveur de la jeune création. De 1990 à 1993, une collection a été constituée autour de vingt-et-un artistes français, représentant des courants majeurs des années 1980. Cette collection a été déposée au musée d'art moderne de Saint-Etienne.

Depuis fin 1994, nous avons lancé un nouveau cycle de collection avec le programme des aides à la production. En effet, le mécénat de la Caisse des dépôts accorde une avance sur projet à des artistes français ou vivant en France, qui permettent de financer des matériaux, des contributions techniques et du temps de travail.

Les œuvres acquises par la Caisse des dépôts sont ensuite présentées dans un musée, une galerie ou un centre d'art, puis déposées pour dix ans dans des collections régionales.

Depuis 1995, 24 œuvres sont nées du programme d'aide à la création. Pourquoi avoir choisi d'en présenter seulement 18 au musée du Luxembourg ?

L'exposition au musée du Luxembourg est l'occasion de présenter les œuvres les plus significatives de ce programme, qui sont, pour la première fois, réunies dans un seul lieu. A l'occasion de l'exposition, des œuvres seront également présentées dans deux bâtiments de la Caisse des dépôts : dans la galerie, au 13 quai Voltaire, et dans les jardins de l'Hôtel de Pomereu.

Enfin, certains projets sont en cours d'exposition, comme *Les restes de la Méduse* de Valérie Favre, au centre d'art Le Crédac à Ivry-sur-Seine jusqu'au 14 décembre.

En choisissant les artistes, avez-vous cherché à construire une homogénéité, une cohérence (esthétique, thématique), ou bien cette collection reflète-t-elle l'atomisation (technique, discursive) de l'art contemporain ?

Toutes les demandes d'aide à la création sont examinées par une commission, qui évalue à la fois la qualité et l'originalité des projets. La cohérence de notre programme provient des principes mêmes de notre démarche. En fait, cette réunion d'œuvres reflète l'hétérogénéité de la création contemporaine, dénuée de tout a priori.

Selon vous, comment se situent les activités de mécénat par rapport à l'action de l'Etat, notamment les commandes publiques ?

A mon avis, le mécénat doit être complémentaire de l'action de l'Etat ; il s'agit d'être là où l'Etat est absent.

La raison d'être des aides à la production réside dans le fait que beaucoup d'artistes, surtout les plus jeunes, rencontrent des difficultés à réaliser des installations ou des œuvres de très grand format. Les centres d'art ou les musées ne peuvent, souvent, pas répondre à leur demande.

Or, le besoin de producteurs et de commanditaires pour l'art contemporain est un besoin nécessaire pour faire vivre une création ambitieuse.

Exposition des aides à la production de la Caisse des dépôts et consignations, musée du Luxembourg, du 4 octobre au 15 novembre 1997

En carrosse

Le musée des Carrosses, installé dans l'une des galeries de la grande écurie du Roi, au château de Versailles, a été inauguré le 24 septembre 1997.

La collection du musée, rassemblée par Louis-Philippe, comporte des voitures historiques, des traîneaux et des chaises à porteurs.

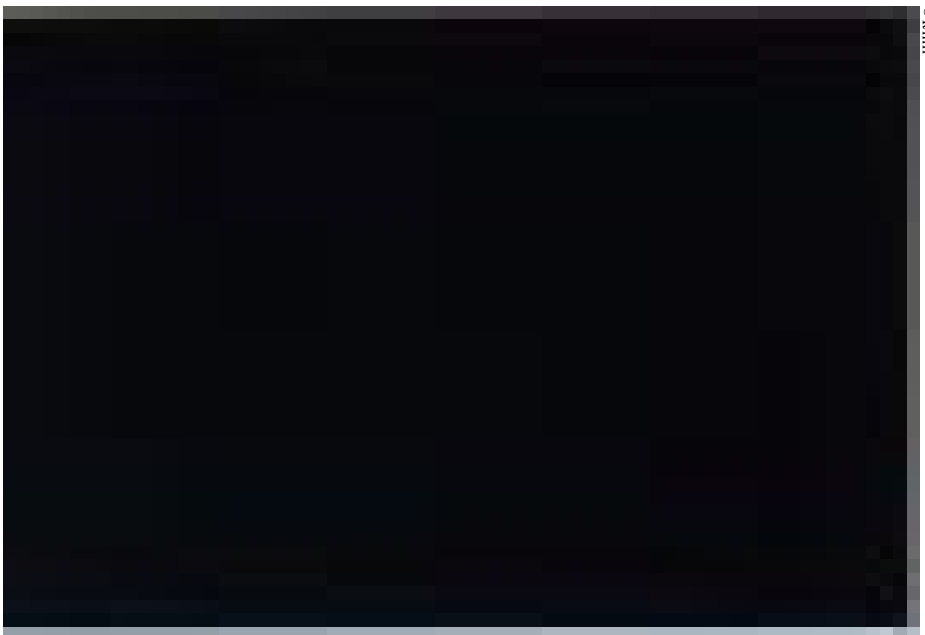
Toutes les voitures, d'une qualité exceptionnelle, ont participé à des événements marquants de l'histoire de France. Parmi les plus célèbres : sept berlines de cérémonie commandées en 1810 pour le mariage de Napoléon I^{er} avec l'impératrice Marie-Louise, le carrosse du baptême du duc de Bordeaux, la voiture du sacre de Charles X...

Les six traîneaux royaux évoquent les courses sur les allées enneigées du parc ou sur le grand canal pris par les glaces. Quant aux chaises à porteurs des XVIII^e et XIX^e siècles, elles rappellent combien l'usage de ce véhicule était fréquent pour traverser les cours du château ou en parcourir les galeries.

Le musée est la préfiguration d'un grand musée des carrosses qui, après restauration complète de toutes les voitures, permettra d'illustrer l'histoire et la vie des écuries royales à Versailles.

Musée des Carrosses, Grande Ecurie du Roi, château de Versailles. Le musée est ouvert tous les week-ends de l'année (du 2 mai au 30 septembre : 12h30-18h00 et du 1^{er} octobre au 30 avril : 9h30-12h30 et 14h00-17h00).

Berline de cérémonie. La comaline pour le mariage de Napoléon 1^{er} et de Marie Louise



© Rmn

Voitures, Chevaux et Attelages en Europe (XVI^e -

XIX^e siècles) : un colloque international consacré

à ce thème a eu lieu à l'auditorium du château de

Versailles du 25 au 27 septembre 1997. L'ouverture

du musée et l'organisation du colloque répondent

à un seul et même objectif : celui de restituer à

Versailles sa vocation équestre.

Réouverture du théâtre d'Angoulême

Le 5 septembre, Angoulême a retrouvé son théâtre après trois ans d'importants travaux de réhabilitation entièrement financés par l'Etat.

Les architectes qui ont réalisé le projet, Valentin Fabre, Jean Perrotet et Maria Godlevska ont transformé ce théâtre municipal, témoin de la culture angoumoisine depuis plus d'un siècle en un équipement d'une grande modernité (verre, pierre, métal) dont ils ont conservés les façades.

André Curmi, à l'origine du projet, entame sa 8^e saison à la direction de cette scène nationale.

Le théâtre, inauguré début septembre, peut désormais répondre à ses diverses missions avec trois scènes, la grande salle d'une jauge de 740 places, le studio de 120 places et l'odéon de 70 places qui accueilleront toutes les formes artistiques, du théâtre au lyrique, de la danse à la

musique. Les festivals et autres événements y retrouveront également un espace d'accueil. Le Salon de la bande dessinée, Musiques métisses, Piano en Valois,... continueront d'y être les bienvenus.

Grâce à l'engagement des élus et à celui des gouvernements qui se sont succédé, la ville d'Angoulême a pu obtenir de l'Etat une mesure de solidarité exceptionnelle lui permettant d'assumer un coût de 45 millions de francs HT. Ce nouvel outil facilitera la diffusion et la production du spectacle vivant dans la région d'Angoulême, en privilégiant les formes contemporaines ainsi que l'élargissement et la formation des publics.

Hausse du budget pour 1998

Catherine Trautmann a présenté ses orientations budgétaires pour 1998 : un budget culture en hausse de 3,8 %, une place primordiale accordée à l'accès du plus grand nombre à la culture, un retour à la valorisation de notre patrimoine et la modernisation de l'administration culturelle ; et un budget communication en hausse de 3,3 %. Principaux extraits.

Le projet de budget représente un montant de 15,109 milliards de francs (en dépenses ordinaires et crédits de paiement) soit une progression de 552 millions de francs par rapport au budget 1997 (+3,8%), et de 1,774 milliard en prenant en compte les crédits annulés en conséquence des gels décidés par le précédent gouvernement.

Les moyens dont je disposerais seront totalement consacrés à l'objectif principal que j'ai fixé à ce ministère : *offrir au plus grand nombre un véritable accès à la culture*. Atout essentiel pour l'intégration sociale, la culture doit être accessible à tous, sans que des obstacles liés au niveau de vie, à la localisation géographique, ou même à l'insuffisance d'information puissent entraver cet accès.

Remettre la notion de service public au cœur des logiques du développement culturel et du spectacle vivant

Le réseau des institutions culturelles qui maillent le territoire national est un atout majeur pour la diffusion culturelle et doit être renforcé et restructuré.

J'entends mener une concertation large avec l'ensemble des professions intéressées, en vue d'élaborer une charte du service public du spectacle vivant - qui précisera les droits et les devoirs de chacun.

Le déséquilibre des dépenses culturelles entre Paris et les régions reste trop important : en 1997, hors établissements publics, 42% des crédits du ministère concernent Paris, 5% l'Ile-de-France et 53% seulement la province.

Il est indispensable de conforter les réseaux et les institutions existants ainsi que d'accroître l'offre culturelle en région. La déconcentration financière au profit des Drac participe de cet effort en permettant de rapprocher

les bénéficiaires d'aides de l'instance qui décide l'attribution des crédits. C'est, également, une politique de partenariat suivi avec les collectivités territoriales qui permettra de progresser dans ce sens.

Crédits par direction, hors dépenses de personnel

	LFI 1997	PLF 1998	% 98/97
	DO + AP		
patrimoine	1402	1862,3	32,8 %
architecture	294,8	324,5	10,1 %
archives	203,6	214,8	5,5 %
musées	1229,7	1197,8	- 2,6 %

Enrichir et ouvrir le patrimoine

Le patrimoine monumental fera l'objet d'un effort budgétaire exceptionnel : l'augmentation du budget du patrimoine monumental sera de 39,3% par rapport à 1997.

Dans le domaine des monuments historiques, l'effort de contractualisation avec les partenaires locaux sera accompagné d'une hausse significative des crédits d'entretien (+16%).

Mais la culture, c'est aussi le *cadre de vie*. Une série de mesures permettra de favoriser l'architecture : une ligne de crédit sera spécialement créée pour favoriser des projets exemplaires ; un dispositif d'assistance architecturale de haut niveau sera mis en place auprès des villes ; la constitution d'un fonds d'avance remboursables pour aider les architectes dans le développement international de leurs activités.

Pour les musées, l'éducation artistique à l'intérieur de ceux-ci sera renforcée, de même qu'une dotation importante permettra l'ouverture de nouveaux "lieux-musées".

Agir en faveur des musées régionaux (plus de 90 millions de francs leur seront consacrés) et augmenter notablement les crédits d'acquisition (+29%) constituera également une priorité.

Crédits par direction, hors dépenses de personnel

	LFI 1997	PLF 1998	% 98/97
	DO + AP		
théâtre et spectacles	1388,4	1554,5	12,0 %
délégation au développement et aux formations	584,2	640,1	9,6 %
musique et danse	1989,8	2045,2	2,8 %

orientations

Crédits par direction, hors dépenses de personnel

	LFI 1997	PLF 1998	% 98/97
	DO + AP		
arts plastiques	512,9	536,3	4,6 %
livre et lecture	757,6	821,8	8,5 %
département des affaires internationales	44,2	45,7	3,4 %
délégation générale à la langue française	9,8	10,3	5,1 %

Les crédits d'acquisition dans le domaine de la création plastique contemporaine connaîtront une augmentation de près de 10%, et des crédits d'intervention permettront d'aider au développement des fonds régionaux d'art contemporain et des centres d'art.

La Bnf sera le centre d'un réseau national des bibliothèques. Il me paraît important de stimuler la mise en réseau de nos richesses et un fonds destiné aux actions de coopération entre bibliothèques françaises sera abondé de 20 millions de francs. Par ailleurs, de nouvelles actions seront engagées en faveur du livre et du multimédia.

Audiovisuel et cinéma

En 1998 les ressources du secteur public de la communication audiovisuelle augmenteront de 3,3 %. Par ailleurs, le compte de soutien destiné au cinéma et à l'audiovisuel sera porté à 2,42 milliards de francs soit une progression de 5,8 %.

Moderniser l'administration culturelle

Le train de vie de l'Etat ne fait l'objet d'aucune augmentation et l'administration ne disposera donc pas de moyens supplémentaires. En revanche, elle s'engage à rationaliser ses modes d'intervention.

Enfin, la culture est partie prenante au plan de développement des emplois pour les jeunes. En moins de deux mois, les services du ministère, à tous les échelons, se sont attachés à faire l'inventaire des besoins en ce domaine.

Crédits par direction, hors dépenses de personnel

	LFI 1997	PLF 1998	% 98/97
	DO + AP		
direction de l'administration générale	574,5	737,1	28,3 %
Recherche (y compris cité des sciences)	712,6	711,1	- 0,2 %
dotation globale de décentralisation	902,8	915,7	1,4 %

Contrat triennal pour la Fondation Royaumont

Objectif pour ce centre culturel de rencontre : renforcer son projet de fondation autour de la musique, de la poésie et du patrimoine de Royaumont, et s'ouvrir largement aux habitants du Val d'Oise et de la région Ile-de-France.

Passé entre l'Etat, le conseil général du Val d'Oise et la Fondation Royaumont, le contrat d'objectifs triennal fixant les orientations du projet du centre culturel a été signé à l'abbaye de Royaumont, en présence de Catherine Trautmann, le 9 septembre dernier. Ce contrat est le premier du genre. Approuvé par la commission nationale des centres culturels de rencontre, il entend devenir une référence pour les autres centres - existants ou à venir.

Avantages de ce conventionnement homogène : une meilleure lisibilité - au plan national et régional - du projet artistique de chaque centre ; l'assurance d'une pérennité pour sa mise en œuvre avec un engagement sur trois ans de tous les partenaires ; enfin, un état des lieux et des propositions innovantes, notamment en matière de fréquentation, de sensibilisation et d'implication du public.

Créée en 1964, la Fondation Royaumont a centré son action autour de trois axes : la *musique vocale* ; les *musiques du Moyen-Age*, et enfin la *poésie contemporaine*. Trois domaines en complément desquels il faut compter la recherche, la réflexion, la formation professionnelle continue et la création.

Dans le but de faire découvrir la richesse monumentale de l'abbaye, la Fondation accueille séminaires et colloques. Elle prévoit aussi d'engager des actions particulières destinées à se rapprocher encore du public, des habitants du Val d'Oise en particulier.

La création d'un jardin médiéval (1997-98), la réalisation et la présentation d'un film sur les systèmes hydrauliques de Royaumont (1998) et les expositions thématiques seront accompagnées, chaque année à partir de 1998, de l'organisation d'une classe du patrimoine, et de l'accueil systématisé d'établissements scolaires du département et de la région. La Saison Musicale, qui propose maintenant un programme en juillet et en août, élargira son public et accueillera les jeunes et les habitants de quartiers en difficulté. Dans le domaine de la politique de la ville, un plan d'action en direction des populations des quartiers de la grande banlieue parisienne sera mis en place.

Rens : Fondation Royaumont, 95270 Asnières-sur-Oise, 01 30 35 59 00.

France-Egypte : horizons partagés

Une série de manifestations vont animer les relations culturelles entre la France et l'Égypte. "Pour rappeler plusieurs siècles d'amitiés et d'échanges" nous a confié le commissaire général Jean-Jacques Aillagon, mais aussi "pour prendre le pari du bel avenir de ces liens privilégiés".

entretien avec Jean-Jacques Aillagon, commissaire général de la manifestation France-Egypte : horizons partagés

Vous avez été nommé commissaire général des manifestations France-Egypte : Horizons partagés. Qui vous en a fait la demande et quelles sont les motivations qui vous ont poussé à accepter cette responsabilité ?

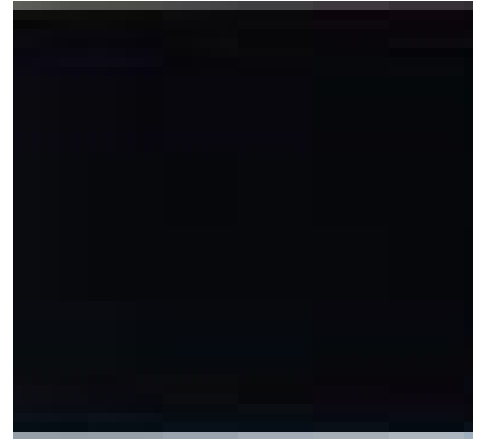
La proposition m'en a été faite par le ministère des affaires étrangères, par l'intermédiaire de l'Afaa, organisateur et maître d'œuvre de ce programme en partenariat avec le Dai. J'y ai vu l'occasion de renouveler et d'élargir l'expérience que j'avais vécue l'année précédente en assurant le commissariat général de l'exposition *Carthage, l'histoire, sa trace et son écho*, qui avait constitué l'un des éléments phares de la saison tunisienne. L'occasion, aussi, de relever un défi passionnant : celui de manifester, et de développer les relations entre deux grands pays, deux grandes cultures, deux grandes civilisations.

France-Egypte : Horizons Partagés, pouvez-vous nous expliquer le choix de ce titre pour célébrer plusieurs siècles d'échanges culturels ?

Ce titre, choisi en accord avec nos partenaires égyptiens, est un manifeste : celui de la dimension vivante, optimiste, prospective des relations culturelles franco-égyptiennes. Mettre en exergue les horizons partagés de nos deux pays, c'est, bien sûr, rappeler la richesse des horizons du passé, plusieurs siècles d'amitié, d'échanges et d'influences mutuelles. C'est, surtout, une manière de prendre le pari du bel avenir de ces liens privilégiés.

Comment va s'articuler l'ensemble de la programmation ? Sur quels critères avez-vous réparti les manifestations entre la France et l'Égypte, Paris et les régions ?

J'ai pris le parti de prendre appui sur la force de proposition des grandes institutions françaises, plutôt que de tenter de construire *in abstracto* une programmation idéale, qui n'aurait trouvé sa place dans le paysage culturel parisien que de manière très artificielle. Nombre d'entre elles ont accepté de jouer le jeu, et se sont réellement impliquées dans *France-Egypte : Horizons partagés*, comme le Muséum d'histoire naturelle, l'Institut



du monde arabe, le Festival d'automne, Paris quartier d'été, l'ensemble orchestral de Paris... J'ai, par ailleurs, tenu à ce que ce programme concerne, le plus largement possible, l'ensemble des régions françaises. Là encore, nous avons trouvé à Bordeaux, à Marseille, à Toulouse, et dans une trentaine de villes... des partenaires dynamiques et enthousiastes. De même, pour la programmation en Égypte, il nous a paru important de ne pas travailler uniquement avec les institutions caiotes, mais de déployer également des initiatives à Alexandrie.

Tous les genres culturels seront-ils représentés ?

Il s'agit d'un programme résolument pluridisciplinaire, où l'on trouve des expositions patrimoniales, bien entendu, mais aussi de la musique vivante, du cinéma, des colloques, des expositions d'art contemporain, de photographie, d'architecture, des traductions littéraires... L'ambition de *France-Egypte : Horizons partagés* est de dresser un panorama divers et éclectique de nos cultures mutuelles.

Quels seront, selon vous, les moments forts de ces manifestations ?

Il est difficile de résumer un programme aussi vaste, qui s'étendra sur plus d'un an, et regroupera plus de 100 manifestations. Je puis toutefois signaler, en France les expositions *la gloire d'Alexandrie* au musée du Petit Palais, et les *Fatimides* à l'Institut du monde arabe, qui devraient constituer les événements phares du printemps 1998, mais aussi, dès cet automne, la remarquable programmation musicale que le Festival d'automne présente au théâtre des Bouffes du nord. Pour ce qui concerne l'Égypte, l'événement majeur sera la présentation, au Caire, de l'exposition *100 ans de peinture française : de l'impressionnisme à nos jours*.

Estimez-vous que ce type de programmation est à même de sensibiliser un large public à une culture étrangères ? Quels ont été les critères de sélection de l'ensemble des projets ?

Incontestablement, il n'est, pour s'en persuader, que de constater le succès rencontré, au cours des dernières années, par les expositions consacrées aux grandes civilisations (Carthage, la Cité Interdite, la Syrie, le Soudan...). Pour ce qui concerne l'Égypte, l'enjeu est un peu différent. Dans la mesure où l'Antiquité égyptienne suscite, auprès du grand public, un intérêt très vif, il s'agit de faire découvrir à nos concitoyens les aspects moins spontanément connus d'une culture incroyablement riche : l'antiquité gréco-romaine, la période Fatimide, la période moderne, et bien entendu, la vitalité de la culture contemporaine, tant populaire que savante. C'est la volonté de permettre au public de prendre la mesure de cette diversité qui a guidé nos choix.

Quels sont les acteurs de ces manifestations ?

France-Egypte : Horizons partagés est placé sous l'égide d'un comité mixte rassemblant d'éminentes personnalités françaises et égyptiennes, ainsi que les représentants des ministères concernés de chacun de nos deux pays. La coordination en est assurée par l'Afaa avec le soutien du ministère de la culture et de la communication (Dai), et le commissariat général conjointement par Kamel El Zoheiry, président de la Bibliothèque du grand Caire et moi-même.

Je tiens également à rappeler le rôle joué par les institutions françaises et égyptiennes associées à ce programme. Si je ne puis les citer toutes, je tiens, en revanche, à saluer une fois encore leur engagement.

Comment gérez-vous vos trois casquettes ? Car vous êtes aujourd'hui : président du centre Pompidou, commissaire général des célébrations de l'an 2000 et commissaire général des manifestations France-Egypte : Horizons partagés.

Avec un peu d'organisation, beaucoup d'énergie... et de passion.

Rens : 3615 EGYPTE, <http://www.afa.asso.fr>

Une sélection de manifestations

□ En Égypte

- Alexandrie, le Caire. Expositions : *Alexandrie, - Seule la ville est réelle* et *Le Caire - La Terre qui boit la rosée*, coll. égyptien du musée Nicéphore Niepce de Chalon-sur-Saône. **A partir des 2 et 4 novembre.**
- Alexandrie, musique classique avec l'Ensemble orchestral de Paris. **Le 16 novembre.**
- Le Caire, 22^e festival international du film avec un hommage à Alain Delon. **Du 1^{er} au 14 décembre.**
- Alexandrie, Le Caire, Hall de la chanson, musiques populaires : *les orientaux dans la chanson française* dans le cadre de la création d'un café éphémère *Cafékhawa*. **Février 1998.**
- Le Caire - Alexandrie, cinéma, hommage à Luc Besson. **Mars 1998.**
- Le Caire, exposition *De l'impressionnisme à la modernité, 100 ans de peintures française (1850 - 1940)*. **Avril 1998.**
- Bibliothéca Alexandrina, colloque professionnel *Développement et information*. **Du 11 au 15 mai 1998.**
- Le Caire, La citadelle, musique classique : *Le désert* de Félicien David. **Du 28 ou 29 juin 1998.**
- Le Caire, exposition *L'archéologie sous les mers, techniques et recherches*. **Octobre 1998.**

□ En France

- Valence, théâtre *Bel image*, création "*Imentet, un passage par l'Égypte*", Bruno Meyssat. **Du 5 au 7 novembre 1997.**
- Paris, musée du Louvre, ouverture des salles égyptiennes. **15 ou 19 décembre 1997.**
- Paris, France Égypte *Dialogues de deux cultures* au musée national de la Légion d'honneur. **Du 14 janvier au 12 avril 1998.**
- Paris, institut du monde arabe, Arabe : cycle cinéma - Mille et une images *La nuit Cléopâtre*. **28 février 1998.**
- Blois, scène nationale, théâtre : *Imentet, un passage par l'Égypte*, Bruno Meyssat. **5 et 6 mars 1998.**
- Paris, institut du monde arabe, exposition, *Les Fatimides, la fascination de l'Orient*. **Du 27 avril au 6 septembre 1998.**
- Paris, musée du Petit palais, exposition, *La gloire d'Alexandrie*. **Du 6 mai au 27 juillet 1998.**
- Festival de Sint-Céré, Souillac et Figeac, musique classique *Le désert de Félicien David*. **Mi-juillet, mi-août 1998.**
- Chalon-sur-Saône, exposition de photographies *Images d'Ange Leccia*, collection égyptienne du musée Nicéphore Niepce. **Octobre 1998.**

Deux siècles de musique en dix ans au centre de musique baroque de Versailles

En 1987, alors que le renouveau de la musique baroque connaît un engouement sans précédent, le ministère de la culture crée le centre de musique baroque de Versailles, investi de deux grandes missions : rendre le château de Versailles à une vie musicale régulière et brillante, et, au delà, assurer la découverte et la promotion du patrimoine musical français des XVII^e et XVIII^e siècles.

En célébrant aujourd'hui son dixième anniversaire par un *automne musical* prestigieux, réunissant notamment les noms de William Christie, Hugo Reyne, Hervé Niquet, Jean-Claude Malgoire, Christophe Coin, Gérard Lesne, Marc Minkowski, le centre témoigne du rayonnement national et international qu'il a acquis.

Il inaugure en outre une ère nouvelle, appelée à conforter et développer encore ses missions, déjà étendues dans le domaine de la recherche et de l'édition les plus sophistiquées. Il vient en effet d'être associé par décret à l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles, où a été récemment créé un département de la musique et des spectacles. Celui-ci sera dirigé par Vincent Berthier de Lioncourt, qui, jusqu'à présent, dirigeait le centre de musique baroque de Versailles qu'il avait créé avec Philippe Beussant.

De Lully à ... Philidor

“Quand le ministère de la culture, rappelle Vincent Berthier de Lioncourt, m'a confié en 1987 le soin de créer cette nouvelle institution musicale, son souhait était de faire revivre la musique à Versailles. En effet, il existe un lien intime entre Versailles et la musique, et aux grandes heures des XVII^e et XVIII^e siècles, la vie musicale y était intense, en chaque lieu, parcs, salons, théâtres, chapelles, et à tout moment, ponctuant et structurant toute la vie sociale de la cour.

Avec Philippe Beussant qui avait fondé dix ans auparavant l'institut de musique et de danse anciennes, nous avons pu enfin réaliser ce rêve qui nous tenait tant à cœur depuis notre première rencontre en 1975 à la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France où je venais d'être nommé délégué régional à la musique !

Dix ans après, je crois pouvoir dire qu'avec toute l'équipe de chercheurs, de graveurs, d'interprètes, de formateurs et d'administrateurs du Centre, nous avons atteint, depuis les premières *Journées Lully* organisées en 1987, en terme de spectacle vivant, comme de recherche et de formation les objectifs fondamentaux permettant de faire de ce haut lieu la vitrine nationale et internationale des grandes formations baroques françaises et étrangères, et de créer des outils d'édition et de documentation particulièrement performants telle la base de données *Philidor*. Aujourd'hui le regroupement de tous les services du centre à l'hôtel des menus plaisirs, restauré à son intention par le ministère, est un atout supplémentaire permettant d'assurer un dialogue permanent entre musicologues et interprètes pour déchiffrer et expérimenter les musiques retrouvées de ces deux siècles de notre histoire culturelle.”

Les missions du centre

Elles s'articulent en effet autour des grands objectifs suivants :

☐ **Rendre au Château de Versailles sa vie musicale** : composante essentielle de la vie musicale française, les saisons de concerts du centre de musique baroque de Versailles proposent chaque année au Château plusieurs cycles de manifestations : les *Soirées musicales*, mensuelles, où se produisent les interprètes spécialisés, français et étrangers, les plus renommés ; les *Samedis musicaux*, hebdomadaires, qui assurent essentiellement la découverte d'un répertoire révélé par les recherches musicologiques (partitions) et organologiques (instruments) les plus récentes ; les *Journées*, annuelles, au cours desquelles, le temps d'un week-end élargi, le Centre dresse le portrait, sous toutes ses facettes, d'un éminent compositeur baroque français.

☐ **Former les interprètes** : le centre de musique baroque de Versailles ne se contente pas d'inviter les grands interprètes spécialisés ; pour en former de nouveaux, il a créé trois structures musicales : *Les Pages de la Chapelle*, maîtrise réunissant, selon un mi-temps pédagogique, 30 enfants de 9 à 14 ans sélectionnés à partir d'un jardin musical composé d'une centaine d'élèves de 4 à 8 ans. *Les Chantres de la Chapelle*, chœur

d'adultes, école de choristes professionnels accueillant seize étudiants, pour trois années. Ces deux structures chorales sont dirigées par Olivier Schneebeli. *Le Studio Baroque de Versailles*, atelier de solistes vocaux : soixante chanteurs solistes ont été formés dans cet atelier lyrique successivement dirigé par René Jacobs, Marc Minkowski, Philippe Lénéaël, toujours associés à la cantatrice Rachel Yakar ; ces chanteurs formés pendant deux ans bénéficient de l'expérience des meilleurs spécialistes du répertoire vocal de cette époque et sont initiés à la gestuelle, à la danse et à la déclamation baroque.

☐ **Retrouver et rendre accessible la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles.** C'est le rôle qui a été attribué à l'*Atelier d'études et de recherche* du Centre, unité de recherche associée au Cnrs et menant une politique dynamique dans diverses directions :

- la constitution d'une banque de données informatique Philidor sur toute la musique française de cette époque (compositeurs, œuvres, écrits et travaux musicologiques). Unique en son genre, Philidor contient, à ce jour, 60 000 fiches et sera très prochainement consultable sur l'internet.

- un atelier de gravure musicale informatique destiné à saisir des partitions françaises inédites selon les plus hautes exigences scientifiques : actuellement, 50 000 pages de musique sont disponibles.

- une bibliothèque spécialisée (livres, partitions, revues, microfilms, disques, iconographies) sur la musique

française des XVII^e et XVIII^e siècles . A ce jour, 20 000 documents ont été rassemblés.

- la formation de chercheurs français et étrangers, provenant d'universités ou d'institutions scientifiques européens, américains, canadiens, australiens et même japonais.

Le centre de musique baroque de Versailles en chiffres de 1987 à 1996

- 900 concerts et spectacles, dont 700 au Château de Versailles, 200 en France et à l'étranger.

- 1 200 œuvres de musique française ressuscitées.

- 5 000 pages de musique éditées : 250 œuvres, 20 volumes d'édition critique, 50 cahiers de musique.

- 60 chanteurs solistes formés par le Studio-Versailles-Opéra.

- 80 disques de musique baroque française, dont 20 dans la collection du Centre, *Musique à Versailles*, 60 dans les plus grandes firmes nationales et internationales.

- 15 livres édités par et avec le Centre (chez Actes Sud, Fayard, Gallimard, Klincksieck).



Un spectacle de cantates
au salon d'Hercule.

Journées anniversaire et Automne musical

La nouvelle saison du centre commence par les grandes journées annuelles qui sont traditionnellement dédiées, depuis 1987, à un compositeur français des XVII^e et XVIII^e siècles. Cette année, du 3 au 7 octobre 1997, tous ces compositeurs seront réunis à l'occasion du dixième anniversaire du centre. Ainsi, Lully, Charpentier, Lalande, Du Mont, Campra, Rameau, Brossard et Mondonville seront interprétés, à la Chapelle royal, à l'Opéra royal ou au grand Trianon par les meilleurs ensembles baroques français et étrangers régulièrement invités au Château de Versailles depuis dix ans.

A la suite de ces journées, les concerts programmés par le centre de musique baroque de Versailles illustreront, du 11 octobre au 20 décembre, les trois thèmes suivants : les *Orgues des Lumières* pour découvrir le répertoire et la pratique de l'orgue à Versailles durant la seconde moitié du XVIII^e siècle ; *Le Parnasse* oublié pour mettre en valeur les chantiers de recherche et d'édition du Centre, et pour révéler de nouveaux chefs-d'œuvre ; le dernier thème *Célébrations* mettra en musique les fêtes de la Sainte-Cécile et de la Nativité, le tricentenaire de la naissance de Jean-Marie Leclair et enfin le deux cent cinquantième anniversaire du mariage du Dauphin de France avec Marie-Josèphe de Saxe.

Cette saison de concerts est une coproduction de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles et du centre de musique baroque de Versailles. Elle bénéficie du soutien de la fondation Dokhan pour la musique, de Radio-France/France musique et de Télérama.

Rens : 01 39 20 78 00.

Nominations au centre de musique baroque de Versailles

Hubert Astier, président de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles, a été élu président du conseil d'administration du centre de musique baroque de Versailles, devenu par décret organisme associé à l'établissement public de Versailles. Il succède à Jean-Claude Malgoire qui présidait cette institution depuis sa création en 1987.

Par ailleurs, trois nouvelles personnalités viennent d'entrer au conseil d'administration du Centre : Bertrand Dufourcq, ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, Catherine Massip, directeur du département de la musique à la bibliothèque nationale de France, Gilles Cantagrel, responsable des concerts extérieurs à la direction de la musique de Radio-France.

Christian Oddos est nommé directeur du centre de musique baroque de Versailles. Il a occupé les fonctions de directeur administratif et financier de l'ensemble inter contemporain, et plus récemment celle de directeur général de la mission pour l'aménagement d'un Palais du Cinéma au Palais de Tokyo.

Christian Oddos est assisté de Jean Duron, directeur de l'atelier d'études, devenu directeur artistique du centre.

Création d'un département de la musique et des spectacles au château de Versailles

Hubert Astier, président de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles a nommé Vincent Berthier de Lioncourt, directeur de ce service qu'il vient de créer au sein de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles. Ce dernier définit les missions qui seront désormais les siennes.

D'abord poursuivre, avec le centre de musique baroque de Versailles, les actions de redécouverte et de promotion de la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles que nous avons réalisées depuis dix ans et qu'il faut développer.

Ensuite, conformément au vœu exprimé par Hubert Astier s'ouvrir à d'autres répertoires musicaux : Versailles et l'Europe, Versailles au XIX^e siècle, Versailles contemporain.

Puis programmer des spectacles de danse, de théâtre et d'opéra, qui font partie du patrimoine artistique de Versailles, mais là encore s'ouvrir aux œuvres scéniques des autres pays européens. Versailles doit en effet devenir la locomotive d'un circuit européen des théâtres et chapelles de Cour.

Par ailleurs, assurer l'aménagement des lieux de spectacles du château et du domaine de Versailles : l'Opéra royal, le Théâtre de la Reine et leurs machineries, la salle du Manège dans les Grandes écuries, le bosquet des rocailles dans le parc royal, le péristyle du grand Trianon.

Enfin collaborer aux autres actions culturelles de l'établissement public : les expositions, les colloques, les actions pédagogiques dont nous assurerons l'illustration musicale et théâtrale.

C'est une nouvelle aventure passionnante qui m'est confiée et que je compte mener avec les responsables de l'établissement public et du centre de musique baroque de Versailles, mais aussi avec tous les partenaires français et étrangers qui voudront apporter leur contribution à ce nouveau projet artistique. Je quitte la direction du centre de musique baroque de Versailles, mais je suis confiant dans son avenir, maintenant entre les mains expertes de Christian Oddos, un administrateur de grand talent, et de Jean Duron auquel le Centre doit une grande partie de son action et de son succès".

expositions

Le monument et ses artisans. Huit monuments gérés par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites célèbrent le talent des artisans. cinq week-ends de démonstrations, de visites de chantiers et d'expositions permettent au public de découvrir le travail des maîtres sur des thèmes liés à l'architecture, aux collections et au décor de ce monuments. Programme : l'art du siège, Château de Carrouges ; charpente et couverture de tuiles vernissées, monastère de Brou ; écalier de pierre, château de Chateaudun ; la mosaïque du pavement, site archéologique de Montcarret ; la plomberie d'art, château de Pierrefonds ; la sellerie, château de Bouges ; la sculpture sur pierre, Palais Jacques Cœur à Bourges ; tapisseries, broderies, décors textiles, château d'Angers. **Du 27 septembre au 26 octobre.**

L'avion de Guynemer au Panthéon jusqu'au 15 octobre. Le Spad VII n°254 dit le *Vieux Charles* a été, à l'occasion du 80^e anniversaire de la disparition de son pilote le capitaine Georges Guynemer, remonté dans la nef du Panthéon tout près de l'inscription en l'honneur de sa mémoire. Cet appareil mythique, conservé par le musée de l'air et de l'espace au Bourget, a été l'instrument des cinquante-trois victoires aériennes héroïques du capitaine, durant la Grande guerre.

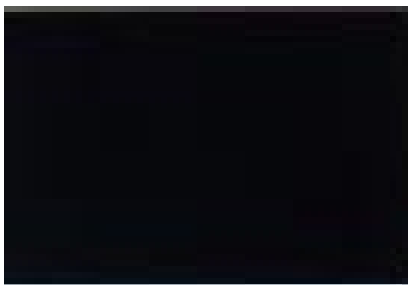
Une exposition intitulée *Guynemer, un mythe, une histoire* prendra le relais à l'Arc de Triomphe du 15 octobre au 30 novembre. **Une initiative croisée du service historique de l'armée de l'air, de la délégation à la mémoire et à l'information historique et de la Cnmhs. Rens : 01 44 32 18 00.**

Concours pour l'Ambassade de France à Berlin. Le ministère des affaires étrangères présente les projets du concours pour l'Ambassade de France à Berlin.

L'enjeu de ce concours est important, non seulement parce que son programme est symbolique et ambitieux, la construction d'une Ambassade de France, mais aussi parce que les architectes se retrouvent au cœur de l'Europe actuelle, dans une ville en plein renouveau architectural et urbain, et sur un site chargé de mémoire historique, culturelle et sociale : la Pariser Platz à Berlin, non loin de la Porte de Brandebourg.

L'exposition permettra au public de prendre connaissance à travers les différentes maquettes du projet lauréat de Christian de Portzamparc, de ceux des deux architectes mentionnés, Henri Gaudin et Jean Nouvel et de ceux de Patrick Berger, Pierre-Louis Faloci, Finn Geipel et Nicolas Michelin/Lab Fac.

Une plaquette de présentation de la future Ambassade a été conçue par le ministère des affaires étrangères. Des textes écrits par Christian de Portzamparc, architecte, Sébastien Redecke, Corinne Jaquand et Bénédicte Savoye, journalistes, expliqueront l'impact politique, l'histoire, les transformations architecturales du bâtiment depuis 1830, la problématique urbaine ainsi que les idées forces de l'architecte lauréat. La plaquette présentera aussi les six autres projets. **Jusqu'au 25 octobre 1997, Ifa, 6 bis rue de Tournon - 75006 Paris.**



Maquette du projet de
Christian de Portzamparc

La Suisse à l'honneur. Pour cette 24^e édition, la Fiac saura renouveler auprès du public l'attrait suscité par l'art contemporain, et confirmer ainsi la reprise du volume d'activités et d'échanges, amorcée lors de l'édition 1996. En effet, pas moins de 138 galeries de 15 nationalités différentes proposeront au regard et à la sensibilité de tous, artistes, amateurs, critiques et collectionneurs, des œuvres fortes et singulières, représentatives de l'art moderne et contemporain.

La Suisse, connue dans le monde entier comme plaque tournante du marché de l'art international, sera à l'honneur en tant que pays invité. A travers 17 de ses galeries les plus prestigieuses, le public trouvera l'occasion de mieux faire connaissance avec la dynamique créative de ce petit pays, dont la présence, très attendue, souligne la vocation internationale grandissante de la Fiac. **Foire internationale d'art contemporain (Fiac) : du 1^{er} au 6 octobre, Espace Eiffel-Branly, quai de Branly, 75007, Paris. Rens : 01 41 90 47 80.**

L'autre ville, c'est ainsi que les usagers nomment les *zones commerciales* qui ponctuent l'ensemble de notre territoire. Ils y reconnaissent une forme de ville qu'ils aiment pratiquer au même titre que leur centre ville, leur quartier ou les secteurs de loisirs et de détente.

Les zones commerciales font ainsi, aujourd'hui, partie intégrante de la ville et sont reconnues en tant que telles. Les anciens critères, esthétiques fonctionnels, ne permettent pas de les analyser. Pour les comprendre, de nouvelles approches, décalées, sont nécessaires.

Ce sont ces approches que propose l'exposition organisée par l'Institut français d'architecture et le Plan construction et architecture sur cette "autre ville". **Du 25 septembre au 29 novembre 1997, 6 bis, rue de Tournon, 75006 Paris.**

Sélest'Art a été inaugurée par Catherine Trautmann, le 13 septembre. La 12^e Biennale d'art contemporain de Sélestat, en Alsace, invite 17 jeunes créateurs d'Europe centrale et orientale à se joindre à leur homologue français pour exposer leur travail artistique.

Au départ destinée à promouvoir des artistes locaux, *Sélest'Art* s'est ouverte aux jeunes créateurs des régions françaises, puis, en raison de sa géographie, à des artistes plasticiens originaires d'Allemagne.

écouter, voir

Réunies sous le thème *Europe et humanisme*, ces œuvres plurielles témoignent avec justesse de l'hétérogénéité de l'art contemporain, ainsi que de sa capacité à dépasser les frontières, qu'elles soient géographiques ou conceptuelles.

Peintures, sculptures, installations stables ou vidéo, ces œuvres rappellent aussi la nécessité de faire dialoguer les cultures, dans un continent dont l'histoire ancienne et récente est marquée la guerre et le conflit. **Jusqu'au 12 octobre. Rens : Frac Alsace, 1 route de Marckolsheim, Sélestat, 03 88 58 87 55.**

Kaléidoscope

L'appel à candidatures mettant en œuvre pour 1998 le programme Kaléidoscope de soutien aux activités artistiques et culturelles de dimension européenne est paru au Journal officiel des Communautés européennes du 19 août 1997.

Les opérateurs culturels qui souhaitent bénéficier de ce programme ont jusqu'au 1^{er} décembre 1997 pour envoyer à la commission les formulaires correspondants.

Ce programme, doté d'environ 67 MF pour 1998 couvre les domaines suivants : les arts du spectacle (danse, musique, théâtre, opéra ...), les arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, gravure), les arts appliqués (architecture, photographie, design) ainsi que les projets multimédia comme forme d'expression artistique.

Les aides ne peuvent, en général, dépasser 25 % du budget global de l'opération et sont limitées, sauf en ce qui concerne les projets de grande envergure, à 50 000 écus (environ 335 000 F). Les projets doivent concerner au moins trois États membres (quatre pour les projets de grande envergure).

Le Dai (Christine Poirier, Blandine Crestin-Billet) et les correspondants Europe des Drac sont à la disposition des opérateurs souhaitant présenter un projet à la Commission dans le cadre du programme Kaléidoscope.

Rens : Dai, 01 40 15 37 54/37 77.

Forum des villes et pays d'art et d'histoire. Nées au lendemain de la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés, les conventions villes d'art se sont enrichies à partir de 1985 des conventions villes et pays d'art et d'histoire. Leur but ? Sensibiliser, non plus les seuls touristes (qui sont désormais considérés comme des acteurs de la visite), mais l'ensemble des citoyens : les habitants, visiteurs de la ville au quotidien et garants de la préservation et de la transmission du patrimoine, mais aussi les jeunes, qu'ils soient enfants de la campagne ou de la ville.

En signant une convention avec l'Etat, les municipalités choisissent de s'adresser à un large éventail de publics. Pour atteindre cet objectif, et faire du patrimoine un volet dynamique de leur politique culturelle, les villes et pays d'art et d'histoire se sont engagés à recourir à un personnel qualifié : 60 animateurs du patrimoine et 1100 guides-conférenciers.

Ce souci à la fois d'exigence, d'échange, ainsi que la diffusion à tous les membres du réseau des expériences locales et le travail accompli dans les villes et pays a fait naître des services du patrimoine, auxquels collaborent des professionnels venus de tous les horizons.

A l'initiative du ministère de la culture - Dp - et du groupe d'étude sur les villes et pays d'art et d'histoire à l'Assemblée nationale, un forum réunira les élus signataires des conventions, les représentants de l'éducation nationale, des Drac, les architectes des bâtiments de France et des personnalités compétentes. **29 et 30 octobre à l'Assemblée nationale. Rens : 01 40 15 85 09.**

colloques

Le patrimoine, ultime ressort du développement d'un territoire ? La mise en valeur des patrimoines culturels et naturels, moteurs du développement des territoires est une dynamique essentielle de l'aménagement et du développement locaux.

L'ambition de ce colloque, qui rassemblera des élus, décideurs publics et privés, responsables associatifs et porteurs de projets d'animation, consistera à analyser les patrimoines non seulement comme facteur d'attraction et d'identité mais aussi comme acteur économique privilégié du développement intégré des territoires. **Le 15 et 16 octobre à l'Institut d'études supérieures des arts 5 av. de l'Opéra, 75001 Paris. Rens : 01 42 86 57 01.**

Stages

L'Ecole des Maîtres est un cours de perfectionnement théâtral international et itinérant, qui réunit chaque année, depuis 1990, de jeunes comédiens, sous la direction de grandes personnalités de la scène internationale : Luca Ronconi, Jerzy Grotowski, Jacques Lassalle, Anatoli Vassiliev, Yannis Kokkos, Lev Dodine, Peter Stein, Alfredo Arias, Dario Fo.

Dans ce cadre, six Italiens, six Belges, trois Russes et six Français, sont réunis jusqu'au 18 octobre en Italie, dans la petite commune de Fagagna, pour travailler pendant deux

mois, sous la direction du metteur en scène russe Anatoli Vassiliev, sur *Le joueur* de Dostoïevski. Le spectacle qui sortira de cet atelier sera présenté à Rome (22, 23 et 24 octobre), à Paris (les 28 et 29 octobre, au théâtre de la Cité internationale), à Bruxelles (1^{er} et 2 novembre) et à Moscou (7 et 8 novembre), à l'École d'art dramatique d'Anatoli Vassiliev. **Jusqu'au 8 novembre 1997.**

Récompense

Le jury international de la XI^e triennale internationale des livres et des périodiques de théâtre a décerné le premier prix, *la plaquette d'or*, à la revue *Puck, la marionnette et les autres arts*, publiée par l'institut international de la marionnette de Charleville-Mézières (Ardennes) pour son approche spécifique de l'art de la marionnette qui enrichit l'art théâtral en général.

festivals

Venise, la Sérénissime et la fête sont au programme du XVIII^e festival de musique baroque d'Ambronay (Ain). L'édition 1997 fera revivre l'époque de la Venise baroque à travers de la musique sacrée et des spectacles mis en scène. Par ailleurs, le festival affiche une nouvelle ambition : la production et la diffusion de spectacles vivants originaux faisant la part belle à de jeunes talents. **Jusqu'au 18 octobre. Rens : 04 74 35 08 70.**

Le vendredi 10 octobre, à l'issue de la 3^e tranche de travaux, l'Auditorium de Lyon rouvrira ses portes et célébrera les 10 ans de collaboration de l'Orchestre national de Lyon avec Emmanuel Krivine ; 10 grands solistes amis de l'orchestre et 10 grands chefs lyonnais. Auditorium, orchestre national de Lyon, 82 rue Bonnel, Lyon, tél. : 04 78 95 95 84. Télécopie : 04 78 95 95 85.

publications

Les actes du colloque *Patrimoine et multimédia : le rôle du conservateur*, qui a eu lieu les 23, 24 et 25 octobre 1996 à le Bnf, viennent de paraître.

Ce colloque organisé par l'École nationale du patrimoine avait été l'occasion d'une réflexion concrète sur les applications immédiates des multimédias dans la vie des services patrimoniaux. **329 P., 240 F. Documentation française, 29 quai Voltaire, Paris 7^e, 01 40 15 70 00. Télécopie : 01 40 15 92 30.**

Socio-économie de la musique en France dresse un panorama complet de la vie de la musique. Cet ouvrage rassemble, commente et met en perspective un ensemble de données quantitatives et qualitatives sur l'activité musicale française et son évolution récente. Pour ce faire, trois groupes d'acteurs sont mis en avant : d'une part les artistes qui collaborent à la production et à la diffusion des œuvres ; d'autre part les consommateurs dont les demandes se sont accrues et diversifiées ; enfin les pouvoirs publics qui ont accentué leurs interventions. **Coll. Les études de la Documentation française, 190 pages, 120 F.**

Moscou, patrimoine architectural. Ce guide, premier ouvrage de synthèse sur le patrimoine architectural de Moscou, permet de découvrir une ville dont l'histoire mouvementée a

façonné une architecture d'une variété exceptionnelle et aujourd'hui encore largement méconnue.

Suivant un classement alphabétique, les 600 notices de ce guide commentent les rues, avenues ou parcs où défilent monastères et églises, palais impériaux et bâtiments administratifs, stations de métro, musées et immeubles communautaires. L'historique des bâtiments et de leurs éventuels remaniements au cours des siècles sont ainsi retracés, illustrés de photos ou de plans, tandis que chaque entrée renvoie par un numéro aux cartes de Moscou placées en fin de volume. **Coll. Tout l'Art Patrimoine. Coédition Flammarion/Éditions du patrimoine. 496 pages, 450 illustrations, 16 pages de cartes, 198 F.**

Vivre le temps. Le n°29 de *Terrain* - carnets du patrimoine ethnologique s'attaque à l'idée reçue selon laquelle à chaque civilisation correspondrait une seule conception du temps qui passe. De Berlin à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des cités de quartiers aux prisons portugaises, de la société française à la société Jivaro, ce dossier de sept articles montre au contraire qu'au sein d'une même culture, plusieurs temporalités peuvent coexister. **Dp - Mission du patrimoine ethnologique - Vente en librairie**

La petite encyclopédie de la musique propose aux enfants à partir de 11 ans, une approche de l'univers sonore et une histoire du monde de la musique. L'ouvrage, réalisé sous la direction de Brigitte Massin, comporte trois parties : les lieux de la musique, la science de la musique et l'histoire de la musique occidentale. **288 p., 290 F. Coédition Rmn, Cité de la musique, Ed. du Regard**

La Bibliothèque nationale de France Tolbiac-François Mitterrand ouvre ses portes au public le vendredi 10 octobre de 10h à 19h.

Vous pourrez accéder : aux salles de lecture, où sont rassemblés 180 000 documents, allant de la littérature aux sciences et techniques ainsi qu'aux salles audiovisuelles, de la presse d'actualité ou bénéficier d'une formation gratuite à l'internet.

La saison culturelle, France 1997/1998

- les manifestations de la saison 97/98 de plus de 420 établissements de spectacles : théâtres nationaux, municipaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, maisons de la culture, opéras, salles de concerts, centres culturels...

- les expositions temporaires de près de 600 musées ou centres d'art contemporain.

- les programmes de quelque 200 festivals, d'octobre à mai.

Pour chacune des 12000 manifestations sont indiqués une adresse, un téléphone, des dates, des horaires et un descriptif.

Publication du ministère de la culture et de la communication (Dic). 736 p., 60 F. Disponible sur place ou par correspondance à Association D.clic, ministère de la culture et de la communication, 3 rue de Valois, 75042 Paris cedex 01. Tél. : 01 40 15 83 90.

nominations

☐ Quatre nouveaux directeurs pour les écoles d'architecture

JEAN-YVES CHAPUIS, urbaniste, adjoint à l'urbanisme à la Ville de Rennes, à l'école d'architecture de Bretagne

DIDIER REBOIS, architecte, secrétaire général d'Europarc, maître-assistant en théorie et pratique de la conception architecturale, à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand

DANIEL VALLAT, agrégé d'arts plastiques, professeur titulaire en Arts et Représentations et directeur des études à l'école d'architecture de Saint-Etienne, a été nommé directeur de l'école d'architecture de Lyon

PHILIPPE BATAILLE, architecte, ingénieur de recherche au Laboratoire architecture, usage, altérité (EA Nantes) à l'école d'architecture de Nantes.

VINCENT AUZANNEAU est nommé à l'inspection générale de l'architecture de la direction de l'architecture. Il est plus particulièrement chargé de l'inspection administrative des écoles d'architecture, du suivi de l'enseignement de l'architecture et du paysage, ainsi que des formations qui conduisent aux métiers intervenant dans la gestion de l'espace et du cadre bâti. Il suit, en outre, la politique de diffusion de la culture architecturale et les organismes qui en ont la charge.

JANY BOURDAIS, directeur du Crestet, centre d'art depuis quatre ans, quittera ses fonctions à l'automne, pour prendre la direction du centre culturel français de Turin, en Italie.

Glossaire

Afaa : association française d'action artistique, **Bnf** : bibliothèque nationale de France, **Bpi** : bibliothèque publique d'information, **Cnap** : centre national des arts plastiques, **Cnc** : centre national de la cinématographie, **Cnl** : centre national du livre, **Cnmhs** : caisse nationale des monuments historiques et des sites, **Cnp** : centre national de la photographie, **Cnsad** : conservatoire national supérieur d'art dramatique, **Cnsmdp** : conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, **CrI** : centre régional des lettres, **Da** : direction de l'architecture, **Daf** : direction des archives de France, **Dag** : direction de l'administration générale, **Dai** : département des affaires internationales, **Dap** : délégation aux arts plastiques, **Ddf** : délégation au développement et aux formations, **Dep** : département des études et de la prospective, **Dglf** : délégation générale à la langue française, **Dic** : département de l'information et de la communication, **Dil** : direction du livre et de la lecture, **Dmd** : direction de la musique et de la danse, **Dmf** : direction des musées de France, **Dp** : direction du patrimoine, **Drac** : direction régionale des affaires culturelles, **Dts** : direction du théâtre et des spectacles, **Ensad** : école nationale supérieure des arts décoratifs, **Ensb-a** : école nationale supérieure des beaux-arts, **Ensci** : école nationale supérieure de création industrielle, **Rmn** : réunion des musées nationaux, **Sdap** : service départemental de l'architecture et du patrimoine.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Dominique Lefebvre.
 RÉDACTEUR EN CHEF : Françoise Pams. RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Patrick Ciercoles. RÉDACTION: Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65, Sophie de Castelnaud 01.40.15.82.95, Florent Thibault 01.40.15.81.41.
 COMITÉ DE RÉDACTION : Jacques Bordet, Didier Cossé, Robert Fohr, Nicole Gasser, Brigitte Jais, Amal Lahlou, Martine Lehmanns, Dominique Lesterlin, Laurent Maillaud, Catherine Merlhiot, Lionel Prévot, Anne Racine, Jacques Vincent. MISE EN PAGE (PAO) : Sophie de Castelnaud. Pour recevoir la lettre d'information, adresser une demande écrite au Dic, ministère de la culture, 3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01. Télécopie : 01.40.15.87.05
 CONCEPTION GRAPHIQUE : Polytechniques. IMPRIMEUR : Maulde et Renou. NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE: 1290 AD. Nouvelle série. Le numéro : 2 F. TIRAGE : 29 000 ex. MINITEL: 3615 Culture. INTERNET : <http://www.culture.fr>